



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52866>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-52866**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : FRONTY Michael, Directeur

Adresse : Direction des infrastructures et de la mobilité , 390, avenue des Lices , CS 41303, 83076 TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0483957700

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de maintenance pour les véhicules légers et utilitaires de marque CITROËN et PEUGEOT - secteur de Toulon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations concernent la maintenance des véhicules légers et utilitaires de marque CITROËN et PEUGEOT - secteur de Toulon Le titulaire devra assurer: - la réalisation de prestations de maintenance préventive ou curative dans les ateliers du titulaire ; - la fourniture des pièces et produits d'origine constructeur ou adaptables nécessaires à la maintenance. Pour les prestations de maintenance ou de réparation qui sont à réaliser dans l'atelier du titulaire, son atelier devra être localisé à une distance maximale de 25 km de notre atelier de TOULON. Les coordonnées GPS de nos ateliers de Toulon sont indiquées à l'article V-2 de l'acte d'engagement. Cette spécification est ouverte à une variante (cf. article II.10 du présent règlement)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'inventaire non exhaustif des véhicules dont le Département a la charge figure en annexe 3 au règlement. A titre indicatif, l'information sur exécution du marché antérieur figure à l'article II.2 du RC. L'accord-cadre est passé pour une durée ferme à compter du 01/08/2024, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure, jusqu'au 24/06/2027 inclus. L'accord-cadre prendra fin de plein droit le 24/06/2027 ou dès que son montant maximum sera atteint. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes sur la durée totale de l'accord-cadre: - Sans montant minimum - Montant maximum : 89 900

euros HT L'estimation indiquée correspond à l'estimation du Détail quantitatif estimatif indicatif pour la durée de l'accord-cadre

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/08/2024 et jusqu'au 24/06/2027

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Avance : le versement d'une avance est prévu conformément au code de la commande publique (montant de la commande ou du marché supérieur à 50 000 euros HT et délais d'exécution supérieur à 2 mois). Cession ou nantissement de créance possible. Pas de retenue de garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le délai de paiement prévu est celui qui s'impose à l'acheteur en application de l'article R. 2192-10. du CCP. Le règlement des prestations commandées sur chaque bon de commande sera effectué au vu des factures reçues et de la validation du service fait par l'acheteur. Les factures seront établies par bons de commande

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'accord-cadre sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'entreprises. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. En application de l'article R. 2142-21. du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs candidatures en agissant à la fois : 1/ en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements, 2/ en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 75%
- Valeur Technique : 20%
- Valeur environnementale : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/06/2024 à 20:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
20240684

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL05 Valeur estimée hors TVA : 74 691,00 euro(s) Options : OUI Clauses de réexamen: modification conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-2. et R. 2194-1. à R. 2194-9. du CCP dans les cas listés à l'article II.11 du RC. Marché similaire : Un marché en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être passé pour des prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7. du CCP. Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 ToulonCedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours : - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Les critères de jugement sont détaillés à l'article IV du Règlement de consultation. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plate-forme de dématérialisation. Une réponse sera, alors, adressée au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres, à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/05/2024